

LA LETTRE DU CENTRE HOSPITALIER D'ARLES

Journée du don d'organes et de tissus

La coordination hospitalière des prélèvements d'organes et de tissus placée sous la responsabilité du Dr Karim DEBBAT, chef du service de réanimation et surveillance continue et de Mme Elisabeth POT, cadre de santé, joue un rôle essentiel en termes d'information de proximité. Ainsi, pour mobiliser les plus jeunes autour du don d'organes, elle a organisé un concours d'affiches auprès des élèves du lycée Henry Leroy de Port Saint-Louis du Rhône et des élèves du CFA d'Arles.

Le dessin du lauréat, Floran MARTY, du CFA d'Arles a servi de support à l'affiche de la journée du 21 juin qui a permis d'échanger avec un public nombreux et lui apporter toute information utile. Les dessins des lauréats ont été affichés sur le stand.

A cette occasion, Mme Marie LEBLEU, infirmière de l'établissement a apporté un témoignage poignant sur la greffe de foie qui l'a rendue à la vie, il y a quelques années. Le Journal La Provence, présent sur le stand s'en est fait d'ailleurs l'écho récemment.



Photo Marlène BOSCH, La Provence

La Lettre remercie les Lion's Club d'Arles et de St Martin de Crau ainsi que la société Guintoli qui ont permis par leur soutien de distribuer de sympathiques lots aux gagnants du concours.

Urgences : renforcement de la sécurité

Indépendamment du mouvement national qui touche actuellement de nombreux services d'urgences et pour lequel l'établissement a fait remonter auprès des services de l'Agence Régionale de Santé Paca une demande de moyens supplémentaires (travaux, équipements et ressources humaines), le Directoire a validé le 15 mai dernier une extension conséquente des horaires de présence de l'agent de sécurité aux urgences.

C'est ainsi que depuis le 1er juin, un vigile est désormais présents tous les jours de 14 heures à 8 heures du matin, afin de prévenir et agir sur les incivilités et/ou actes de violence pouvant malheureusement se produire.

Un prochain mur d'escalade pour le CAMSP



Le collectif « Corrida France » et le torero arlésien Juan Bautista ont remis à l'établissement, le 25 juin, un chèque de 4 000 € pour accompagner la création au cours de l'été d'un mur d'escalade et d'un parcours psychomoteur avec trampoline et tyrolienne pour les enfants suivis au Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP).

Ouvert depuis le 14 janvier 2005 avec une capacité de 50 places et une file active de plus de 150 enfants suivis de la naissance à 6 ans et présentant un risque dans leur développement ou une difficulté dans leur évolution pouvant aller d'un trouble passager à un handicap plus sévère, le CAMSP est une structure médico-sociale rattachée au Pôle Femme-Mère-Enfant.

Pour rappel, le CAMSP avait déjà bénéficié du soutien du torero Juan BAUTISTA et de l'association Corrida France et d'artistes tels que Tom GARCIA ou Karima M. qui ont contribué en particulier à la création d'un jardin d'enfants thérapeutique au printemps 2015.

La direction, le Docteur Christian PIC, l'encadrement et l'équipe soignante du CAMSP se joignent aux familles des enfants pour saluer à nouveau Juan BAUTISTA et le collectif « Corrida France » pour leur générosité.

Sommaire



Canicule : le centre hospitalier adapte son organisation des soins	P.2 - P.3
S'associer pour mieux soigner	P.3
La « fraich'attitude » fait son édition 2019	P.4
Les EHPAD accueillent les familles des résidents	P.4
« Prendre soin » des repas à l'hôpital de jour d'oncologie	P.4
« Arles au corps » a fêté la musique le 21 juin	P.4
Mouvements du personnel	P.4



Le 17 juin, la ville d'Arles, le CCAS présidé par M. Nicolas KOUKAS et le centre hospitalier ont tenu une conférence de presse au sein de l'établissement pour présenter les actions mises en œuvre dans le cadre du plan canicule 2019.

Pour le centre hospitalier, et compte tenu de ses différentes activités de court séjour, SSR et médico-sociales qui représentent au total 394 lits et 244 places, ce sont tous les jours 700 personnes, souvent en situation de précarité physique (maladie, petit ou grand-âge) qui sont prises en charge à l'hôpital ou à leur domicile et pour lesquelles l'impact de la canicule sur leur état de santé doit être anticipé par les équipes de l'établissement.

Cette anticipation repose sur des actions matérielles et sur des mesures de prévention mises en œuvre dans le cadre de l'organisation des soins.



1. Les actions matérielles

De façon préventive, les différents services du centre hospitalier d'Arles mettent en place chaque année un dispositif de vérification et de maintenance des installations et équipements permettant d'assurer les meilleures conditions d'accueil et d'hébergement des patients et des résidents face aux épisodes de forte chaleur. Mais surtout, cette année, suite à un appel à projet lancé par la CNSA au titre du plan d'aide à l'investissement relatif à l'amélioration des conditions d'accueil au sein des structures médico-sociales, l'établissement a sollicité un financement important afin de pouvoir améliorer les conditions d'isolation thermique de l'EHPAD du Lac dont certaines lacunes avaient été mises en évidence au cours de l'épisode de forte chaleur de l'été 2018.

Le dossier prévoyait 2 sous-opérations distinctes d'un coût total de 821 K€ :

- L'amélioration de l'isolation du bâtiment pour un montant de 571 K€ avec le remplacement de l'ensemble des menuiseries (aluminium simple vitrage par du PVC double vitrage) et des volets roulants ainsi que la reprise de l'isolation de la toiture.

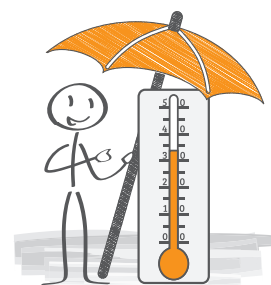
- Le renforcement du système de rafraîchissement du bâtiment pour un montant de 250 K€ avec l'équilibrage de la distribution d'air frais entre étages, l'installation d'un groupe froid supplémentaire et l'installation de ventilo convecteurs dans toutes les chambres comme cela est déjà le cas à l'EHPAD J. CALMENT en sus des pièces de vie rafraîchies.

Le dossier de subvention a été soumis respectivement à la CNSA via l'ARS et au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône qui ont tous deux accueillis favorablement la demande en notifiant récemment des aides à l'investissement à hauteur de 675 K€ représentant ainsi 82 % du montant total des dépenses.

A ce jour et sans attendre, le remplacement des menuiseries du 3ème étage (travaux mai - juin) et l'équilibrage des réseaux aéraulique et des sorties d'air rafraîchi (mai) ont été réalisés.

Le reste des opérations (menuiseries de l'ensemble du bâtiment, groupe froid et installation de ventilo-convecteurs au sein de toutes les chambres) interviendra après la publication d'un avis d'appel public à concurrence, les coûts prévisionnels importants nécessitant le recours à une procédure d'appel d'offres formalisée.

2. Les actions de prévention mises en œuvre dans le cadre de l'organisation des soins



Elles sont directement issues des niveaux d'intervention tels que définis dans le plan canicule national puis déclinées dans le plan bleu, à savoir : la veille saisonnière, l'avertissement chaleur, l'alerte canicule et la mobilisation maximale des ressources humaines et matérielles.

Chaque année un dispositif de surveillance renforcée est mise en place pour les personnes hospitalisées les plus fragiles, notamment les personnes âgées et les résidents dépendants accueillis en hébergement permanent dans les deux EHPAD du Lac et J. Calment.

Ce champ d'intervention est opérationnel du 1er juin au 15 septembre.

Dans les unités médico-sociales de l'établissement, une Infirmière coordonnatrice « référente plan bleu » anime les principales actions programmées lors du déclenchement du plan canicule (pic d'alerte, épisode persistant de chaleur, canicule, canicule extrême).

Une fiche d'instructions élaborée afin de bien identifier les périodes de chaleur précise la conduite à tenir et les actions à déployer au fur et à mesure de la gravité de l'événement.

• Avant les périodes de chaleur,

Il est procédé systématiquement à un ajustement des dossiers des patients (hospitalisés, hébergés, usagers du domicile) en précisant les coordonnées des personnes référentes, en signalant toutes les informations complémentaires susceptibles d'assurer une prise en charge de qualité de la personne (coordination des aides, autres intervenants en cas d'absence de la famille).

De même, les services s'assurent du bon fonctionnement des équipements existants (climatisation, réfrigérateurs, ventilateurs en nombres suffisants...). Ils anticipent les éventuels transferts des patients et hébergés vers des pièces spécifiques aménagées et rafraîchies pendant les périodes de forte chaleur ;

Enfin, ils vérifient les stocks disponibles en quantités suffisante de vêtements adaptés et autres matériels nécessaires inscrits dans le répertoire des besoins en cas de canicule.

• Pendant la vague de chaleur,

Les mesures de protection et de mise en garde contre la chaleur sont déployées, notamment en ce qui concerne l'environnement immédiat du patient (par exemple, isolation des chambres et locaux privatifs, favoriser les courants d'air lors de la baisse des températures). Les équipes soignantes participent à la diffusion d'une information complète et continue auprès des patients, des familles, des aidants rappelant les conduites de protection à adopter.

L'encadrement soignant en lien avec la direction des soins et la direction des ressources humaines organise avec les équipes soignantes la prise en charge des personnes à risques :

- ⇒ Adapter des plannings et des besoins en personnel (renfort, redéploiement des effectifs).
- ⇒ Organiser le transfert des patients dans des pièces rafraîchies au moins 2 heures par jour, ces pièces étant dotées de fontaines à eau fraîche.
- ⇒ Multiplier les tournées de prestation auprès des patients en dehors des repas, (soins : rafraîchissement du visage et humidification de la bouche, mesures d'hydratation : aide à la prise de boisson, gestion de l'environnement : aération nocturne des chambres...) pour accompagner les mesures hygiéno-diététiques mises en œuvre en lien avec le service diététique et de restauration.
- ⇒ Déployer une surveillance accrue des patients afin d'identifier les signes d'alerte et de l'épuisement dû à la chaleur et ou du coup de chaleur, alerte auprès du personnel médical, conduite à tenir).

Jusqu'à la levée du plan bleu, les directions fonctionnelles (DSI, DRH, DRM) assurent une veille quotidienne de l'ensemble des dispositifs mis en place dans le cadre de cet événement et plus particulièrement :

- ⇒ un relevé des températures dans les lieux d'hébergement et de vie sensibles afin d'anticiper et d'adapter la prise en charge des patients (transferts, hydratation renforcée),
- ⇒ un suivi des plannings et de présence des personnels,
- ⇒ un renfort éventuel des équipes par des redéploiements, des rappels ou des recrutements complémentaires,
- ⇒ des réunions journalières de la cellule de crise autour du responsable « Plan bleu » afin d'analyser les situations et d'évaluer les nouveaux risques en collaboration avec la communauté médicale et décider des actions complémentaires urgentes à mettre en œuvre,
- ⇒ un compte rendu de l'évolution et du déroulement du Plan est adressé aux autorités (ARS, CD13)
- ⇒ un plan d'information et de communication est activé notamment en assurant une permanence téléphonique auprès des familles, des usagers, des autorités.

Par ailleurs, le SSIAD est organisé en période estivale de façon à mettre en place un appel téléphonique en mi-journée pour les personnes isolées et à déclencher un passage supplémentaire en cas de canicule.

S'associer pour mieux soigner



C'est sous ce titre que le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) des Hôpitaux de Provence a publié le 20 juin dans le journal La Provence un reportage de 8 pages pour présenter l'offre de soins des 13 établissements publics de santé qui le compose. A noter dans ce dossier la mise en avant du projet porté par le Dr Amine BREK et le service de chirurgie digestive dans

un article consacré à la réhabilitation améliorée après chirurgie en chirurgie colorectale pour laquelle l'établissement, sous l'impulsion du Dr BREK vise la labélisation GRACE délivrée par le groupe francophone de réhabilitation améliorée après chirurgie.

Très bonne nouvelle à la date du bouclage de cette édition, le centre hospitalier d'Arles vient d'obtenir cette labélisation pour l'année 2019 faisant ainsi de l'établissement un centre expert. Le sujet sera bien sûr développé dans un numéro à venir de La Lettre.



La « fraich'attitude » fait son édition 2019



La semaine du 14 au 23 juin était dédiée à la traditionnelle « Fraich'attitude » (fête des fruits et légumes frais) qui permet tous les ans et partout en France et en Europe de (re)découvrir les saveurs et textures des produits frais et de renouer avec la notion de saisonnalité.

Dans ce cadre, l'équipe de restauration, en collaboration étroite avec les diététiciens, a élaboré un déjeuner festif proposé le 20 juin dernier aux hospitalisés et aux convives du restaurant du personnel.

L'anchoïade, les aubergines farcies et la corbeille de fruits de saison ont de nouveau été particulièrement appréciées par les patients et le personnel hospitalier.



« Prendre soin » des repas à l'hôpital de jour d'oncologie



L'hôpital de jour d'oncologie accueille des patients qui suivent généralement des thérapies lourdes et notamment des chimiothérapies dont les effets secondaires modifient parfois les habitudes

alimentaires. Ces patients sont souvent identifiés comme étant « à risque de dénutrition » alors même qu'il est communément admis qu'une bonne alimentation optimise l'efficacité des traitements.

Sous l'impulsion combinée des services d'oncologie médicale, de restauration et de diététique, les patients disposent, depuis le mois de mars dernier, d'un choix alternatif au menu du jour composé de produits frais ne diffusant que très peu d'odeurs et d'une eau gazeuse (conseillée dans le cadre de la prévention des nausées).

La notion de plaisir est continuellement recherchée afin que les patients du service demeurent acteurs de son soin au moment du repas.

La Lettre félicite l'ensemble des équipes pour ce travail qui participe à l'amélioration de la qualité des prises en charge.

« Arles au corps » a fêté la musique le 21 juin

Marco BECHERINI, danseur et chorégraphe et les membres du programme « Arles au corps » suivi et organisé par l'équipe de l'hôpital de jour de médecine et d'oncologie médicale (chef de service Dr Malika CHAOUCHÉ, cadre de santé Mme Viviane ARNAUDET) et par le comité des soins de support (coordinatrice : Dr Sophie ALIBERT) ont proposé dans le hall de l'hôpital une nouvelle chorégraphie. A travers des ateliers hebdomadaires, le projet fédère depuis 2016 des patients et des soignants du centre hospitalier et des étudiants de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI).



Un intermède musical (violon) a accompagné cette représentation jouée devant un public conquis.

11 millions d'aidants en France !

2019 « Année de l'Aidant Actif »

En partenariat avec l'hôpital Joseph Imbert et AGR2,

l'Association A3 « Arles-Camargue »

Aide Aux Aidants vous invite :

Le mercredi 18 septembre 2019 de 13h30 à 17h
Salle des Conférences

Etre aidant actif qu'est-ce que c'est ?
C'est aider régulièrement voire 24h/24 un proche, malade ou handicapé tout en cumulant une activité salariée.

Venez rencontrer les professionnels de l'aide aux Aidants.

La Lettre souhaite la bienvenue aux agents recrutés pendant la période du 11 mai au 10 juin 2019 :

Mmes Solène GINIER, Laura KORALEWSKI et Aurore SQUILBIN (aides-Soignantes), Mme Ophélie GARBE (technicienne de l'information médicale), Mme Fatiha LIMDIGHRI (préparatrice en pharmacie hospitalière), Mmes Valerie BOURLON EXTIER, Nathalie CADINOT et Julia MERCADER (IDE) et M. Nathan DIRRENBARGER (puériculteur).

Sur la même période, ont quitté l'établissement :

Mme Fanny CAMMILLI (AEQ), Mme Maelane CLAUDE et M. André NIEWADA (aides-soignants), Mme Laurine VOEGELE (auxiliaire de puériculture), Mme Mihaela MIRON (masseur kinésithérapeute), Mmes Charlotte CLAUDEL, Line DELVAL, Elodie MARTINEZ, Nathalya M NASRI BEJAOUI et Valérie SOLECKI (IDE), Mme Pauline TOURET (sage-femme) et M. Francois SANQUER (psychologue).